

**SENEGAL**SYNTHESE D'INFORMATIONS DE L'ACTION CONTRE LES MINES ET LES RESTES EXPLOSIFS DE GUERRE  
(DONT SOUS-MUNITIONS)

Mise à jour 2009

<b>I- CONVENTIONS</b>	
CIMAP (mines antipersonnel)	24 septembre 1998
CCAC (armes classiques)	29 novembre 1991
CASM (armes à sous munitions)	Signé le 2 décembre 2008, processus de ratification en cours
Législations	Loi N°2005-12 du 03 août 2005 portant interdiction des mines antipersonnel
<b>II- STRUCTURES NATIONALES</b>	
Autorité nationale (ANLAM)	Elaborer la stratégie nationale et superviser sa mise en œuvre
Centre national (CLAM)	Centre National d'Action Antimines du Sénégal
Ministères responsables	Ministère des Affaires Etrangères
Législations et décrets	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi N° 2005-12 du 03 août 2005 portant interdiction des mines antipersonnel</li> <li>- Décret N°2006-783 du 18 août 2006 portant création de la Commission Nationale chargée de la mise en œuvre de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction signée le 05 décembre 1997 à Ottawa ;</li> <li>- Décret N°2006-784 du 18 août 2006 portant création du centre National d'Action Antimines au Sénégal ;</li> <li>- Décret N°2007-44 du 18 janvier 2007 portant nomination du Directeur du Centre National d'Action Antimines au Sénégal</li> </ul>
<b>III- OUTILS NATIONAUX</b>	
NNLAM	NOSAM (toutes les normes)
Remise à disposition des terres	En cours d'élaboration
Gestion de la qualité	-
IMSMA	IMSMA fonctionnel
Autres	
<b>IV- FINANCEMENT</b>	
2009	<u>National</u> : 150.000.000 F CFA <u>International</u> : 2.015.000 dollars US
Financements futurs	<u>National</u> : 273.000.000 F CFA <u>International</u> : 3.000.000 dollars US
<b>V- CARACTERISTIQUES DES ZONES TOUCHEES</b>	
Origine de la pollution pyrotechnique	Conflit armé au sud du pays
Nature de la pollution pyrotechnique (MAP et/ou antivéhicules et/ou non explosées et/ou sous munitions)	MAP et antivéhicules – Restes explosifs de guerre
<u>Régions concernées :</u>	Région de Kolda – Région de Sédhiou – Région de Ziguinchor
<u>Zones soupçonnées dangereuses (superficie) :</u>	20 km <sup>2</sup>
<u>Zones confirmées dangereuses (superficie) :</u>	1222.60 m <sup>2</sup>
<u>Zones dangereuses définies (superficie) :</u>	
Etudes majeures réalisées	Etude d'urgence sur l'Impact des Mines en Casamance
<b>VI- DEMINAGE &amp; DEPOLLUTION</b>	

## SENEGAL

SYNTHESE D'INFORMATIONS DE L'ACTION CONTRE LES MINES ET LES RESTES EXPLOSIFS DE GUERRE  
(DONT SOUS-MUNITIONS)

Mise à jour 2009

Evolution des activités de déminage	6 localités déminées soit une superficie de 68540,71 m <sup>2</sup> ; opérations en cours dans 2 localités						
Date limite pour le déminage des zones affectées	1 <sup>er</sup> mars 2016						
Activités de déminage propres à l'année 2009	27278.33 m <sup>2</sup> déminés						
Evolution des activités de dépollution							
Date limite pour la dépollution des zones affectées	1 <sup>er</sup> mars 2016						
Activités de dépollution propres à l'année 2009							
Principaux opérateurs	<u>Nationaux</u> : -						
	<u>Internationaux</u> : Handicap International						
<b>VII- DESTRUCTION DES STOCKS</b>							
MAP	Le Sénégal n'est pas concerné						
Sous-munitions	Le Sénégal n'est pas concerné						
Autres	Le Sénégal n'est pas concerné						
<b>VIII- EDUCATION AU RISQUE DES MINES (ERM)</b>							
Réalisations/formations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Séances de sensibilisation effectuées par les opérateurs locaux financés par l'UNICEF ;</li> <li>- Formation en LST au profit de partenaires ;</li> <li>- Validation des normes relatives à l'ERM ;</li> <li>- Confection de support de communication.</li> </ul>						
Adéquation de la réponse							
Activités d'ERM propres à l'année 2009	Exécution de projets d'ERM dans plusieurs localités Formation d'enseignant pour dispenser de l'ERM à l'école Formation des élus locaux Formation en LST des acteurs du développement intervenant sur le terrain						
Opérateurs ERM en 2009	<u>Nationaux</u> : 12 structures intéressées						
	<u>Internationaux</u> : 1 manifestation d'intérêt						
<b>IX- ASSISTANCE AUX VICTIMES (AV)</b>							
Victimes mines et REG	Années	Total		Blessés		Tués	
		Mines	REG	Mines	REG	Mines	REG
	Courant 2009	02	00	02	00	00	00
	2008	07	00	06	00	01	00
	Evolution du nombre de victimes	Depuis 2003, le nombre d'accidents décroît. Toutefois, on note une recrudescence des accidents avec le retour des populations déplacées					
Estimation des survivants de mines et de REG	Il y a 540 victimes survivantes						
Recensement des survivants de mines /REG	Le processus de recensement est en cours et entre dans le cadre de l'élaboration du Plan national d'assistance aux victimes						
Structures nationales d'AV en place :	Hôpital Général de Grand-Yoff (Dakar), Hôpitaux régionaux de Ziguinchor et de Kolda et Centres régionaux d'appareillage orthopédique, Centre National d'appareillage (Dakar), Centre psychiatrique de Kénia (Ziguinchor)						
Réalisations/formations	Renforcement des capacités de l'ASVM et des orthopédistes						

## ANNEXE 2

**SENEGAL**SYNTHESE D'INFORMATIONS DE L'ACTION CONTRE LES MINES ET LES RESTES EXPLOSIFS DE GUERRE  
(DONT SOUS-MUNITIONS)

Mise à jour 2009

Adéquation de la réponse	
Activités d'AV propres à l'année 2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ratification de la Convention sur les droits des personnes handicapées ;</li> <li>- Loi d'orientation sociale ;</li> <li>- Stratégie nationale d'assistance aux victimes ;</li> <li>- Elaboration d'un Plan national aux victimes</li> <li>- Formation des victimes de mines en LST</li> <li>- Appareillage des Victimes de Mines à travers un projet financé par la Coopération Française (l'activité démarre en 2009)</li> </ul>
Opérateurs AV en 2009	<u>Nationaux</u> : Tous les services concernés de l'Etat ainsi que les partenaires intéressés participent à l'élaboration du Plan national et devraient prendre une part active lors de sa mise en œuvre
	<u>Internationaux</u> :